

Recherches sociographiques



Carolle SIMARD, *La place de l'Autre. Fonctionnaires et immigrés au Québec*

Catherine Montgomery

Volume 41, numéro 1, 2000

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/057338ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/057338ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Département de sociologie, Faculté des sciences sociales, Université Laval

ISSN

0034-1282 (imprimé)

1705-6225 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Montgomery, C. (2000). Compte rendu de [Carolle SIMARD, *La place de l'Autre. Fonctionnaires et immigrés au Québec*]. *Recherches sociographiques*, 41(1), 122–125. <https://doi.org/10.7202/057338ar>

Molière dans les écoles du Manitoba au début du siècle. Ensuite, il faut noter la polarisation linguistique du Canada, un aspect non abordé comme tel dans l'ouvrage. L'auteur donne des indications sur cette polarisation, mais il ne pousse pas plus avant son examen. Ainsi, il note que l'attitude des Québécois et des Canadiens vis-à-vis de ces questions n'est pas la même, les premiers se préoccupant davantage du statut de leur langue au sein même du Québec, par exemple. Au fil des ans, la population francophone du Canada a eu tendance à se concentrer au Québec, qui regroupe maintenant 85,2 % des personnes ayant déclaré le français comme langue maternelle et cette proportion est encore plus élevée si l'on se fie à la langue d'usage à la maison. Le français est devenu la langue de la vie civile au Québec, étant connu ou parlé par 94 % de la population, alors que l'anglais domine largement dans le reste du Canada. En fait, deux univers de référence distincts se développent et l'unité normative du Canada français n'existe plus.

À côté de l'assimilation et de la vitalité, présentées dans cette étude comme étant deux traits caractéristiques de la situation du français au Canada, ne faudrait-il pas en ajouter une troisième : la polarisation linguistique qui se dessine maintenant plus nettement à l'aube des années 2000, polarisation qui alimente la construction de deux références nationales ? Les résultats du dernier Recensement le donnent à penser clairement.

Simon LANGLOIS

*Département de sociologie et CEFAN,
Université Laval.*

Carolle SIMARD, *La place de l'Autre. Fonctionnaires et immigrants au Québec*, Montréal, Fides, 1998, 171 p.

L'immigration occupe une place importante sur la scène politique québécoise. Non seulement elle suscite des débats intenses sur la définition de l'identité québécoise, mais elle soulève aussi des questionnements importants quant à l'ouverture de la société envers ses nouveaux citoyens. Depuis trente ans, on retrouve une myriade d'études et d'enquêtes sur différentes facettes de l'immigration, notamment sur les politiques d'immigration (les axes d'orientation, les positions idéologiques), sur les domaines d'activité visés par les politiques (l'école, le marché du travail, les services sociaux et de santé) et sur les processus d'intégration des nouveaux immigrants (l'intégration linguistique, l'insertion sur le marché du travail, la discrimination). L'ouvrage de Carolle Simard présente un autre point de vue, celui des fonctionnaires responsables de la mise en œuvre de la politique en matière d'immigration et d'intégration. Plus spécifiquement, elle examine les attitudes et perceptions de ceux-ci par rapport aux enjeux de l'immigration et l'application de la politique.

L'originalité de l'ouvrage tient surtout à la catégorie d'acteurs examinée. Les fonctionnaires doivent transiger quotidiennement entre l'idéal que représente toute politique sociale, la réalité de son application dans les domaines de la vie publique, et l'ambiguïté de son effet sur le vécu des nouveaux immigrants. Les fonctionnaires jouent donc un rôle de liaison qui, selon l'auteure, peut faire la différence entre l'échec ou la réussite de la politique gouvernementale en matière d'immigration.

L'enquête repose sur l'analyse du discours de 51 fonctionnaires répartis dans 12 organismes publics et parapublics, y compris le ministère des Affaires internationales, de l'Immigration et des Communautés culturelles (MAIICC), qui coordonne les actions gouvernementales en matière d'immigration (ce ministère est devenu depuis le ministère des Relations avec les citoyens et de l'Immigration). Dans les cinq chapitres que comporte l'ouvrage, les fonctionnaires s'expriment sur des questions liées à la francisation, l'adéquation des services gouvernementaux, l'insertion économique des nouveaux immigrants, la régionalisation de l'immigration et l'intégration sociale en général. Leurs opinions portent à la fois sur les clientèles desservies (les attentes et besoins des nouveaux immigrants, leurs propres perceptions des immigrants) et sur la politique d'immigration en tant que telle (les objectifs, les moyens mis en œuvre pour les atteindre, leur propre rôle dans l'application de la politique).

Dans le premier chapitre, les fonctionnaires font largement écho aux débats en cours sur la francisation. Ils sont généralement d'accord sur le fait que l'apprentissage du français est un préalable à l'intégration et sur la nécessité des politiques linguistiques. Cependant, comme dans la société en général, la question de la langue suscite de vives réactions parmi les répondants. Certains affirment que les immigrants doivent faire preuve de plus d'initiative pour apprendre le français et ne pas compter seulement sur l'aide du gouvernement. D'autres vont encore plus loin en proposant que l'immigration soit restreinte à des individus qui maîtrisent le français avant leur arrivée au Québec. Aussi, plusieurs remettent en question le fait qu'ils doivent souvent communiquer avec leurs clients en anglais, ou à l'aide d'interprètes. Ils s'étonnent du budget accordé à la traduction vers l'anglais dans une société francophone et de l'ambiguïté du message face aux immigrants investisseurs qui peuvent traiter de leurs affaires uniquement en anglais.

Dans le deuxième chapitre, l'organisation des services gouvernementaux fait aussi l'objet de controverse. Tandis que la majorité des répondants insiste sur les besoins spécifiques des nouveaux immigrants et la nécessité de services spécialisés, surtout dans les trois premières années d'établissement, d'autres croient que le gouvernement offre trop de services à ceux-ci. Certains fonctionnaires remettent même en question ce qu'ils nomment le « virage ethnique » des services et proposent plutôt des services gouvernementaux ouverts à tout citoyen, qu'il soit immigrant ou non. Ces questionnements rejoignent les débats très actuels au Québec sur la citoyenneté civique où l'on oppose deux modèles : le modèle d'intervention particulariste (auprès d'une clientèle spécifique) et le modèle universaliste (auprès de la population en général). Comme le suggère l'ouvrage de Carolle Simard, ce débat est loin d'être réglé, même si les services en matière d'immigration sont organisés largement pour une clientèle spécifique.

L'insertion économique des nouveaux immigrants est un troisième sujet abordé par les répondants de l'enquête. Pour la plupart, les fonctionnaires ont discuté des obstacles que rencontrent les nouveaux immigrants dans la recherche d'emploi, tels le manque d'information par rapport au marché du travail, la discrimination sur la base de l'origine, le sexe et l'âge, la déqualification professionnelle et les exigences parfois exagérées de la part des employeurs. Plusieurs ajoutent toutefois que la situation difficile du marché du travail n'est pas le seul fait des immigrants, mais aussi d'autres catégories de la population, comme les jeunes. De façon générale, les obstacles dont font part les répondants sont déjà largement connus dans la littérature en relations ethniques. Ce qui surprend surtout dans les discours de quelques fonctionnaires, c'est la remise en cause du projet de l'immigration dans le contexte économique actuel. Tandis que certains déplorent le fait que les immigrants font concurrence aux Québécois de souche, d'autres vont jusqu'à se demander pourquoi le gouvernement accepte autant d'immigrants au moment où le Québec affiche un taux de chômage élevé. Même si ces discours sont minoritaires et que la majorité des répondants croit que l'immigration est bénéfique au Québec, ils témoignent néanmoins d'un noyau de résistance au sein même des ministères et des organismes responsables de l'immigration.

Le quatrième chapitre aborde le thème de la régionalisation de l'immigration; c'est-à-dire, le projet gouvernemental ayant comme but d'encourager les nouveaux immigrants à s'installer en région. Les fonctionnaires interrogés sont très critiques par rapport aux objectifs de ce projet, qu'ils qualifient de peu réalistes. Si les nouveaux immigrants ne s'établissent pas en région, c'est parce qu'il y manque d'emplois, de réseaux communautaires et de compatriotes de la même origine. Plusieurs remettent en cause l'aspect coercitif du projet et ajoutent que dans une société fondée sur les principes d'égalité et de liberté, on ne peut pas obliger les immigrants à s'établir en région, d'autant plus que la population native des régions émigre elle-même vers les grands centres. Malgré leurs critiques de la régionalisation, les répondants sont néanmoins conscients des avantages potentiels d'une telle politique, comme les plus grandes possibilités d'immersion française et de rapprochement avec la communauté francophone. Ils insistent toutefois en affirmant qu'un tel projet est impensable sans un investissement important dans le développement régional.

Le dernier chapitre examine les perceptions des fonctionnaires par rapport à l'intégration sociale. Interrogés à savoir si leur travail facilite le processus d'intégration des nouveaux immigrants, les fonctionnaires offrent des réponses mitigées. En fait, un fonctionnaire sur trois pense que son travail a peu d'influence sur l'intégration. Certains suggèrent plutôt qu'ils font un travail parcellaire, sans vue d'ensemble et sans le sentiment de pouvoir agir directement sur les vies de leurs clientèles. D'ailleurs, plusieurs soutiennent que les organismes non gouvernementaux sont mieux placés que les institutions publiques en ce qui concerne l'intégration parce qu'ils ont des structures organisationnelles plus souples et moins régies par des règles bureaucratiques. Ce chapitre révèle clairement la capacité d'autocritique des fonctionnaires à l'égard de leur propre travail et de leurs organismes respectifs.

Le fait d'avoir capté cet aspect critique constitue l'une des plus grandes forces de l'ouvrage de Carolle Simard et nous permet de dépasser les limites de la rectitude politique. L'ouvrage montre avec justesse que les fonctionnaires ne sont pas de simples techniciens qui appliquent la politique d'immigration à la règle, mais plutôt des acteurs ayant leurs propres idées et leurs propres réticences face à la politique qu'ils sont censés appliquer. En donnant la parole aux fonctionnaires, l'auteure fait ressortir les contradictions inhérentes au projet politique, ainsi que la distance qui sépare les idéaux de la réalité. Dans leur pratique quotidienne, les fonctionnaires se heurtent à plusieurs irritants, que ce soit sur le plan de la langue, des restrictions budgétaires, de l'impression de faire un travail incomplet ou du désaccord avec certains principes de base de la politique d'immigration. Bien que ces irritants puissent constituer une menace potentielle au bon fonctionnement de la politique, il est tout aussi possible que certains des malaises ressentis par les fonctionnaires portent en eux des possibilités de changement. Cependant, l'auteure ne prend pas position sur ces points et le lecteur est largement laissé à lui-même pour tirer des conclusions.

L'ouvrage s'aventure peu au-delà des discours des fonctionnaires. Cela tient en partie à la structure de l'argument, présentée sous forme d'une série d'énoncés suivis d'une synthèse des commentaires des répondants. L'argument reste largement calqué sur le matériel brut. Bien que cette formule permette une représentation assez fidèle des discours, il y a peu de place réservée à une véritable analyse des positions dominantes. Il y aurait eu avantage à être plus explicite sur les implications du matériel pour repenser les politiques d'immigration. Malgré cette faiblesse, la très grande richesse du matériel cité nous donne accès à un point de vue peu connu, mais fondamental, dans le domaine de l'immigration. Sur ce plan, l'ouvrage constitue une contribution intéressante au champ d'études des relations ethniques.

Catherine MONTGOMERY

*Centre de recherche et de formation,
CLSC Côte-des-Neiges.*

Deirdre MEINTEL, Victor PICHÉ, Danielle JUTEAU et Sylvie FORTIN (dirs), *Le quartier Côte-des-Neiges à Montréal. Les interfaces de la pluriethnicité*, Paris et Montréal, L'Harmattan, 1997, 323 p.

Le quartier Côte-des-Neiges de Montréal a été tour à tour connu comme un haut lieu de l'économie artisanale, des excursions de fin de semaine, et des manifestations du sacré. Au début, il était renommé pour ses tanneries et, dans une moindre mesure, sa production horticole. Au XIX^e siècle, l'établissement du cimetière Notre-Dame-des-Neiges y attira des foules de familles éplorées, mais aussi de promeneurs du dimanche venus profiter de la verdure de cette nécropole agreste